

**POSTULEZ
AU CPAS !
ET FAITES PARTIE DE NOTRE
RÉSERVE DE RECRUTEMENT !**



● AIDE-SOIGNANT(E) ●

- TEMPS-PLEIN OU TEMPS PARTIEL •
- RÉSERVE DE RECRUTEMENT •

SITES DE TRAVAIL :



**Home Paul Demade
Comines**



**Home La Châtellenie
Warneton**



**Home Sacré-Coeur
Ploegsteert**

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le CPAS de Comines-Warneton est un Centre Public d'Action Sociale qui propose **un environnement de travail en constante évolution et disposant d'une dynamique de projet.**

Exemples mettant en lumière la dynamique de notre CPAS :

- Formation de notre personnel des Maisons de Repos à la **Philosophie HUMANITUDE** (philosophie mettant le résident au centre de l'attention, impliquant un respect de son rythme de vie tout en cherchant la stimulation cognitive et musculaire afin de respecter le principe « Vivre debout, mourir debout »).
- Présence d'une **Psychologue** afin d'assurer la prise en charge adaptée pour les aînés qui éprouvent des difficultés d'ordre psychologique.
- Présence d'une **Coordinatrice Qualité** afin de promouvoir une culture d'amélioration continue de la qualité au sein des différents services.
- Présence d'une **Diététicienne** afin d'assurer le suivi alimentaire des résidents.

Rejoignez-nous vite afin de contribuer au développement de nos projets et d'assurer un soutien de qualité à notre population et à nos aînés.

AVANTAGES

- 26 jours de vacances annuelles.
- 8 jours de congés extra-légaux.
- Rémunération liée à l'expérience.
- Possibilité de bénéficier de primes naissance, mariage, pension ...
- Possibilité de bénéficier d'une indemnité pour les déplacements à vélo.
- Possibilité de bénéficier de codes de réduction via la plateforme « Benefits at work », en partenariat avec Zalando, Décathlon, Bellewaerde, Dyson, Philips...
- Possibilité de bénéficier d'une réduction pour l'assurance soins de santé.
- Possibilité de commander des produits pharmaceutiques à prix réduit.

PROFIL

- Posséder un diplôme/une qualification en tant qu'aide-soignant(e) ou la réussite d'une première année d'études en tant qu'infirmier(ère) ;
- Disposer du visa du SPF Santé Publique autorisant l'exercice de la fonction d'aide-soignant(e) ;
- Une expérience dans cette fonction est un atout ;
- Etre à l'écoute, patient, disponible et capable de travailler de façon autonome et en équipe.

La candidature peut-être adressée
par mail
valentin.vandecasteele@cpas-comines.be
par courrier :

C.P.A.S. de COMINES-WARNETON
Monsieur Frédéric HALLEZ, Président
Rue de Ten-Brielen, 160
7780 COMINES-WARNETON

Le dossier de candidature doit
comprendre :
Lettre de motivation ;
Curriculum vitae ;
Copie du diplôme utile à la fonction ;
Certificat de bonne vie et mœurs
(de moins de 3 mois).

*Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez prendre contact avec notre Centre au numéro 056/39.39.39.
(Nederlandse versie op aanvraag).*

**MONOGRAPHIE DE FONCTION
AIDE-SOIGNANT(E)**

Code IFIC 6372 – Catégorie salariale 11

Remarque : la polyvalence maximale est demandée à chaque agent. Le descriptif de fonctions est établi à titre indicatif et ne peut porter atteinte aux principes de bonne administration et de continuité. En effet, cette liste n'est pas exhaustive. Le présent rapport d'évaluation reprendra de façon précise le travail demandé.

Situation Hiérarchique

L'aide-soignant est placé sous l'autorité directe de l'infirmière en chef et des infirmières. Son activité est déterminée par les procédures en vigueur dans l'institution.

Il reçoit ses instructions de manière formelle (procédures, protocoles, programmation de soins, ...) et informelle (réunions, entretiens, communications orales,...) des infirmières et des infirmières en chef. La manière dont l'aide-soignant satisfait aux exigences de la fonction est évaluée par voie hiérarchique, à travers une observation globale de ses activités.

L'aide-soignant assure l'encadrement des aides-soignants stagiaires. Il veille à l'exécution correcte des soins, conformément aux procédures existantes et aux besoins des résidents.

L'aide-soignant est appelé à collaborer au bien-être physique des personnes âgées valides, semi-valides, invalides, désorientées et malades chroniques par la prise en charge des tâches hôtelières et des soins hygiéniques. Il doit aussi, par ses nombreux contacts avec les patients, participer à leur bien-être affectif, physique et psychologique et moral.

L'aide-soignant entretient, sous la responsabilité de son supérieur direct, des relations fonctionnelles avec les services suivants :

- Services médicaux
- Services paramédicaux
- Service kiné
- L'animation
- La cuisine
- ...

Ces relations ont pour but de garantir le fonctionnement interdisciplinaire de l'institution par contacts oraux, réunions, afin de promouvoir les soins de qualité aux résidents.

Finalité de la fonction

Assiste l'infirmier, sous son contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique, dans le cadre des activités coordonnées par l'infirmier dans une équipe structurée.

Donne des soins globaux (soignants et psychosociaux) à un groupe de patients afin de maintenir, d'améliorer, d'éduquer ou de rétablir leur santé et leur bien-être.

Compétences spécifiques/domaine de responsabilités

- L'aide-soignant exécute les soins suivant la philosophie de l'institution. Il respecte les normes professionnelles. Il agit en préservant l'identité culturelle et les valeurs éthiques du résident dont elle a la charge. Il respecte et applique les procédures d'hygiène et les consignes en vigueur de l'institution.
- Il assure un rôle éducatif. Par son observation, il est capable de repérer et de signaler les situations à risque à l'infirmier. Il offre une aide relationnelle et sociale à la vie journalière des résidents. Il adopte des attitudes professionnelles de qualité vis-à-vis du résident et de sa famille.
- Exécuter toutes les tâches inhérentes à la profession d'aide-soignant :
 - Appel médecin traitant si besoin (en MRPA) ;
 - Respecter les plans de soins individualisés des résidents ;

- S'engage à respecter de manière correcte et spécifique les plans de soins des résidents ;
 - S'engage à acter tous les soins prescrits et exécutés par son paraphe ;
 - Collaborer avec le personnel infirmier, paramédical et animation et participation à la continuité et la qualité des soins ;
 - Effectuer des actes techniques et petits soins (température si nécessaire, soins de bouche, fonctionnement des sondes, respect des actes délégués, ...) ;
 - Répondre aux attentes des résidents ;
 - Répondre aux appels des résidents et transcription dans le registre des appels (motif de l'appel, suite donnée ou instruction donnée ainsi que l'appel de la personne dont l'intervention est nécessaire + paraphe), sonnette à portée de main du résident ;
 - Aide à la prise de certains médicaments par voie orale, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ;
 - Respecter la sécurité du résident et respecter les mesures éventuelles de contention ;
 - Distribution des collations et compléments alimentaires selon un système de distribution préparé et personnalisé par un infirmier ;
 - Veiller à l'état de propreté quotidienne de la literie de chaque résident (literie mouillée, souillée, déchirée et/ou abîmée) et adapter la technique de réfection selon l'état de dépendance du résident ;
 - Change en fonction du degré d'incontinence, respecter le type de matériel désigné par la référente ;
 - Préparation du matériel pour les changes et autres soins ;
 - Veiller à l'installation, au changement de position et prévention escarre du résident et utilisation adéquate du matériel performant mis à disposition ;
 - Utilisation opportune du matériel de manutention pour les catégories les plus lourdes (à savoir catégorie B, C, CD échelle de Katz) ;
 - Fournir l'aide nécessaire chez les résidents dépendants pour s'alimenter et s'hydrater, tenue à jour des bilans ;
 - Observation et transmission à l'infirmier de l'état de santé du résident ;
 - Accompagner une personne en soins palliatifs ainsi que son entourage ;
 - Evaluation du degré de dépendance des résidents et transmettre leurs observations à l'infirmier ;
 - Veiller à respecter l'ordre des chambres, des locaux, des chariots de soins, ...
 - Etc.
- L'aide-soignant respecte et applique les règles d'hygiène hospitalière :
 - Lavage des mains (procédures) ;
 - Procédure maladies nosocomiales ;
 - Soins d'hygiène (toilette avant 7H si prescription médicale, en cas d'accident majeur, si hospitalisation, si consultation) ;
 - Changes en fonction du degré d'incontinence (plan de soins) ;
 - Changement des literies mouillées ;
 - Etc.
 - L'aide-soignant exécute de manière complète, exacte et efficace les soins prodigués aux résidents :
 - Transmissions des observations lors des soins à l'infirmier ;
 - Respecte les plans de soins individualisés des résidents ;
 - Exécute les directives infirmières ;
 - Encadrement des aides-soignantes stagiaires ;
 - Etc.

- L'aide-soignant assume des tâches administratives et veille à la bonne gestion des informations orales et écrites :
 - Tenue et mise à jour des dossiers, registre des appels ;
 - Evaluation du degré de dépendance des résidents et transmettre leurs observations à l'infirmier
 - Assurer l'évaluation journalière des observations et actions ;
 - En fin de service, remise de service à l'équipe suivante ;
 - Etc.
- L'aide-soignant adopte des attitudes professionnelles de qualité vis-à-vis du patient
 - Participe au bien-être psychique et affectif des résidents et de leur famille ;
 - Appel du médecin traitant si besoin (MRPA) ;
 - Répondre aux attentes des résidents ;
 - Réponse aux sonnettes et transcription dans le registre des appels ;
 - Présence et attention aux résidents en fin de vie ainsi qu'à leur famille ;
- L'aide-soignant veille à une bonne utilisation des moyens disponibles, afin de dispenser des soins de haute qualité avec un maximum d'efficacité et d'efficacités
 - Gestion, suivi et contrôle du matériel ;
 - Vérification et rangement du matériel, assurer la remise en ordre, le reconditionnement des chariots de soins ;
 - Entretien, désinfection et respect du matériel ;
 - Avoir le sens de la propreté, du rangement et de l'ordre du service ;
 - Préparation du matériel pour les soins, changes ou autres ;
 - Etc.
- L'aide-soignant doit pouvoir assumer sa fonction tant au niveau organisationnel que technique et relationnel au sein de toute unité de soins.

Compétences transversales

- Connaissance de l'Institution (le fonctionnement, les orientations, le projet de vie instauré dans l'établissement,...) ;
- L'aide-soignant contribue à la progression de l'institution par son ouverture d'esprit, sa disponibilité et sa capacité à faire face à tout changement de poste, d'horaire, d'organisation de travail ;
- L'aide-soignant applique rigoureusement les règles et instructions de l'institution en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- L'aide-soignant utilise les outils et logiciels bureautiques utiles à la fonction
- L'aide-soignant communique (assurer une communication ascendante, descendante et transversale par une grande transparence dans la diffusion de l'information auprès de la hiérarchie, des différents services, des autres agents de l'institution et de l'extérieur) ;
- L'aide-soignant s'implique personnellement dans la vie des services ;
- L'aide-soignant est ouverte aux changements, les assimile, les accepte et s'adapte aux besoins des services ;
- L'aide-soignant collabore avec les autres agents de l'institution et extérieurs éventuels, a un esprit d'entraide au sein du service et vis-à-vis des autres services ;
- L'aide-soignant s'adapte (être capable d'accepter l'évolution de son environnement de travail en veillant à gérer le stress qui pourrait en découler), travaille méthodiquement et rigoureusement ;
- Réaction rapide, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ;
- L'aide-soignant se tient informée et s'adapte (par l'intermédiaire de formations) à l'évolution de sa fonction ;

- L'aide-soignant planifie (exécuter le travail d'une façon structurée en se fixant des priorités en fonction de l'importance, des délais), est efficace et occupe correctement son temps de travail, est autonome et proactive dans son travail ;
- L'aide-soignant respecte les horaires, les règles, les collègues, la hiérarchie ;
- L'aide-soignant respecte l'éthique et la déontologie.